

LA MODE

LA GUIMPE. — DENTELLE ET TULLE PLISSÉ L'ÉCHARPE N'EST PAS ABANDONNÉE LA COIFFURE

Le soleil commence à peine à se montrer de loin en loin; nous barbotons encore sous la pluie, dans la boue, et déjà on parle des toilettes de printemps; on en parle pour se demander ce qu'elles seront. — C'est un gros point d'interrogation auquel les agrégés des modes futures se veulent pas encore répondre. Force nous est d'attendre encore un peu et de nous contenter de modes actuelles. On peut affirmer que la chemisette a disparu, tout au moins la chemisette claire dans la robe; mais, d'autre part la note dominante de nos toilettes, c'est la jeunesse! En effet, on voit quantité de robes, même habillées, courtes et à encolures dégagées. Si l'on n'est pas frileuse et que l'on ait un joli cou mince à montrer, on n'hésite pas à porter un corsage écharpé en rond et à garnir ce petit décolleté d'une colerette Vierge-Lebrun. Mais, le plus souvent ce décolleté s'ouvre sur une guimpe. Car si nous laissons la chemisette, nous n'admettons point de robe sans guimpe. Il y en a une très grande variété: la Mode Illustrée affirme le déclin de la guimpe blanche.

Presque toutes les guimpes se font maintenant assorties à la robe ou dans les tons écrus, crème, bis, ocre. Quelques-uns, en tulle rose (nouveau), donnent l'illusion d'un après-midi.

Les guimpes qui tiennent au corsage et font partie intégrante de la robe, se divisent actuellement en deux parties: le haut en tulle, en tulle ou en fine dentelle formant comme un écharpement rond, et le bas en tulle plissé en rayons; ou bien la guimpe tout entière est faite en tulle point d'esprit, en tulle brodé, en tulle craquelé, en tulle araignée mis à plat, la partie inférieure se recouvre d'une dentelle d'or; souvent aussi les tulle de fantaisie, blancs ou écru, se voient d'un tulle de soie uni, noir ou de couleur; ces mêmes tulle de soie, appliqués sur décolletage complet, ce qui les rend difficiles à porter, tout au moins dans une guimpe en tulle d'or ou d'argent, sont également d'un joli effet, et cette combinaison se retrouve fréquemment dans les robes de cérémonie.

«Le Petit Echo de la Mode» conseille surtout, pour les toilettes élégantes, la guimpe de mousseline ou soie plissée; ou la fausse forme, le haut écharpé en rond; de façon que le col puisse y passer à l'aise de telle sorte que le haut de la guimpe se trouve beaucoup plus plissé que le bas, celui-ci tendu doit mouler seulement le buste. Lors que la guimpe est en tulle, on la fait une en tulle si fine qu'elle ne se voit pas, on ne soupçonne pas ce voile et le plus beau nous apparaît dans toute sa netteté; cette fantaisie du tulle léger nous prouve déjà notre passion pour le décolleté dont nous nous prédisions tout à l'heure la faveur future.

L'accessoire de nos toilettes, l'écharpe, n'est pas abandonnée bien que son règne soit déjà vieux de deux ans. Il est vrai qu'on voit cet accessoire d'élegance de plus en plus poli. On ne se contente plus d'un métrage quelconque de mousseline de soie ourlée à jour. «Mais, une écharpe de beau crêpe de Chine, dont les deux extrémités sont serrées

dans un gland d'or, d'argent ou de perles; voilà qui est élégant entre toutes les élégances. Et bien facile à réaliser, n'est-il pas vrai? Trois mètres de crêpe de Chine assorti à la toilette et deux beaux glands comme on en trouve aujourd'hui dans tous les grands magasins, une demi-heure de travail pour un tel effet, cela est pour nous la parure la plus féminine et la plus séduisante.

«Mais si vous possédez, par hasard, une écharpe ancienne, datant de l'Empire ou de la Restauration, une de ces écharpes à longs filets ou encore une écharpe provenant d'un

pays étranger, une écharpe orientale, persane, roumaine, arabe, n'hésitez pas à vous en servir. Si les tons en sont trop vifs, faites-la teindre dans le ton exact de votre robe, si possible. Ces écharpes sont très recherchées, en blanc surtout. Seule l'écharpe banale est démodée.

Tout se transforme, la coiffure féminine n'échappe pas aux caprices de la mode actuelle. Nous sommes loin des bouffants exagérés qui supportaient l'ampleur du chapeau. On en est revenu aux notions de l'esthétique. La coiffure à la grecque, qui rallie tous les suffrages, sert à la femme et lui donne une note de haute élégance. Mais, pour son exécution, la longue mèche plate, qui encadre le chignon, est indispensable.

Toute femme peut se coiffer élégamment à condition de s'adresser à une maison sérieuse ou à fait sa spécialité de l'étude de la coiffure. La maison Marius Heng, 33, rue Berger, à Paris, se recommande par la souplesse, la légèreté et l'élégance de ses poses. Sur demande, elle envoie son catalogue et ses prix. En adressant une mèche de cheveux et le modèle choisi, on peut, sans se déplacer, être servi à souhait par cette maison si universellement connue.

Cambrail le capitaine Seydoux, avant accepté les propositions des députés républicains, sera candidat contre M. Fievet, socialiste unifié, député sortant. Le capitaine Seydoux est le frère de M. Seydoux, conseiller général, progressiste.

Marne. — Dans l'arrondissement d'Épernay, M. Pachard, député sortant, est de nouveau le candidat du parti radical et radical-socialiste. D'autre part, les socialistes unifiés ont choisi M. Grandvallet pour le représenter. Le candidat du parti progressiste, qui est presque à égalité de voix dans cette circonscription avec le parti radical et radical-socialiste, n'a pas encore été désigné.

À Reims, dans la 1^{re} circonscription, le candidat radical et radical-socialiste sera le docteur Pozzi, député sortant, élu en 1906. M. Adrien Lannes de Montebello, ancien député, se représentera aux électeurs progressistes de la circonscription, et M. Henri Perot, ouvrier typographe, représentera le parti socialiste unifié.

Dans la 2^e circonscription, M. Lenoir, député sortant, socialiste indépendant, se représentera aux électeurs radicaux, radicaux socialistes et socialistes indépendants. Le parti unifié sera représenté par M. Rousseau, adjoint au maire de Reims.

À Reims, dans la 3^e circonscription, le parti radical et radical-socialiste sera représenté par M. Haguenin, député sortant. M. Warnet-Mauris, conseiller d'arrondissement radical, se portera.

À Châlons-sur-Marne, M. Drelon, député sortant, radical, se représente aux électeurs.

À Vitry-le-François, M. Perruche, député sortant, progressiste, se retire de la lutte. M. Jean Pêcheux se présentera aux électeurs progressistes de la circonscription, et M. Haudos, avocat, conseiller général de la Marne, posera sa candidature radicale et radical-socialiste.

À Sainte-Menehould, M. Paul Bertrand, député progressiste sortant, ne se représente pas. Le docteur Mathieu, catholique libéral, pose sa candidature à son siège, et la Fédération radicale, qui a choisi entre MM. Margaine, conseiller général, Gaillemin, conseiller général, et Albert Gérard, fils du pharmacien, n'a pas encore fixé son choix.

Meurthe-et-Moselle. — Un congrès tenu par le parti libéral avant, au mois de janvier, désigna comme candidat dans la 3^e circonscription de Nancy, contre M. Jean Grillon, député radical sortant, M. Beauchet, maire de Nancy, qui avait accepté. Devant cette décision, le commandant Driant et M. François, conseiller général du canton de Nancy-Est et adjoint au maire de cette ville, avaient déclaré qu'ils renonceraient à leur candidature.

Or, M. Beauchet vient d'adresser à M. Bonnardel, maire de Saint-Nicolas-du-Port et conseiller général de Meurthe-et-Moselle, qui présida le congrès en question, une lettre dans laquelle il déclare que l'état de sa santé ne s'améliorant pas, il renonce dès à présent à toute candidature.

Sur le conseil de M. Beauchet, l'opposition se présente comme candidat du commandant Driant, genre du général Boulanger. Dans ces conditions, il ne reste plus actuellement en présence, dans la 3^e circonscription de Nancy, que MM. Jean Grillon, député sortant; Vadez, président du conseil d'arrondissement de l'Yonne, candidat socialiste, et le commandant Driant, candidat libéral.

Les Grèves

A HALLUIN

La grève dans les tissages de toile Les ouvriers des usines dont le tarif est accepté, veulent reprendre le travail. — Ils manifestent en grand nombre devant les établissements. — Leurs camarades d'autres usines quittent l'atelier pour se joindre à eux. — Un incident au sein des grévistes. — Les gendarmes les empêchent d'entrer. — Malgré un arrêté municipal, les grévistes manifestent dans la rue. — Une réunion.

La matinée de lundi a été particulièrement mouvementée à Halluin, et il s'en est fallu de peu que de graves incidents ne se produisent. C'est grâce au service d'ordre extraordinaire qui avait été établi qu'ils purent être évités. On se souvient qu'au cours d'une réunion tenue samedi, les grévistes avaient décidé que les ouvriers des établissements Edouard Defretin, rue de la Gare, et Lemaitre-Demeestère et fils, rue du Moulin, et hameau de Malpaille, où l'accord est conclu, présenteraient devant les usines pour réclamer l'ouverture des portes et reprendre le travail. Mais cette manifestation ne pouvait avoir aucun résultat dans le sens désiré par les ouvriers, puisque, comme on le sait, les patrons, aux termes d'un contrat passé entre eux ne peuvent rouvrir leur usine isolément; le travail ne peut être repris que dans toutes les usines à la fois.

Donc, vers 8 heures et demie, le centre de la ville présentait un aspect des plus animés; de tous côtés, on voit déboucher des groupes d'ouvriers qui se dirigent les uns vers la rue du Moulin; les autres — et c'est le plus grand nombre — portent leurs pas vers la rue de la Gare, où est située l'importante usine Edouard Defretin. Vers neuf heures, heure qui avait été fixée, on peut évaluer à plus de 3 000, le nombre de personnes qui se trouvent en face de cet établissement. Les grévistes sont naturellement le plus grand nombre; mais à eux sont venus se joindre les ouvriers du tissage de M. Sion, rue des Processions, qui ont voulu se joindre à leurs camarades, par esprit de solidarité; d'autre part, une courtoisie s'étant brisée dans le tissage de M. Julien Deherrion, rue Saint-André, le personnel de cet établissement a pris part à la manifestation. Les curieux, toujours friands d'incidents, ont évidemment aussi fourni un bon contingent.

Devant le tissage de M. Lemaitre-Demeestère et fils, rue du Moulin, les manifestants sont moins nombreux: trois cents environ. Au Malpaille, où cette usine maison possède une usine, les ouvriers sont quelques centaines.

On pense bien que devant l'intention manifestée par les ouvriers, les autorités n'avaient pas manqué de prendre des dispositions en vue de réprimer les désordres qui auraient pu se produire. C'est ainsi que des premières heures, des détachements de gendarmes, carabine au pied étaient postés devant les portes des usines, prêts à repousser les manifestants, dans le cas où ceux-ci tentaient de pénétrer une porte. Mais il se trouve que la garnison, la garnison de Malpaille, qui stationne, est calme et que de là des cris se font bien entendre, mais ils ne trouvent pas d'écho. Toutefois, à un certain moment, en face de la porte de l'usine Defretin, une poussée se produit, mais devant l'attitude des gendarmes, les ouvriers n'insistent pas.

Sur les lieux nous remarquons M. le capitaine de gendarmerie Baert; M. Faudot, commissaire spécial à la Préfecture du Nord. Les membres de la commission intersyndicale sont là aussi.

M. Faudot s'entretient avec Vandeputte. Il lui dit: «Il me semble que la manifestation a assez duré; la démonstration est faite; c'est suffisant.» Et Vandeputte de répondre: «Oui, mais la consigne est que les ouvriers doivent rester une heure ici. Mais il se ravise et dit: «C'est vrai, il y en a qui demandent trop au pied.» En effet, les gendarmes battent le sol de leurs semelles. Vandeputte s'approche alors d'un manifestant et lui dit quelques mots, puis se retire. Le manifestant vient sans doute de donner des ordres, commande: «Allez, hop!» Un mouvement se dessine, les ouvriers le suivent, puis se forment en un long cortège. Les gendarmes, d'instinctivement retentit et les manifestants s'ébranlent en chantant, dans la direction de la rue des Ecoles.

«C'est un moment, quel qu'un nous dit: «Ça va mal, au Malpaille.» Nous nous y rendons sur-le-champ, laissant les grévistes à leur manifestation.

Devant l'usine Lemaitre, quelques centaines de grévistes sont postés, ils paraissent avertis: la grille en fer donnant accès à la cour qui précède les ateliers, est grande ouverte et une dizaine de gendarmes, l'arme au pied, la gardent.

En nous apercevant, un manifestant vient vers nous, et nous montrant sa main, sur laquelle nous apercevons une écharpe, il nous dit: «Voyez, monsieur, ce que m'ont fait les gendarmes!» On nous affirmera plus tard que ce manifestant se serait blessé en voulant ouvrir de force la grille de la cour.

Car devant l'établissement Lemaitre, des incidents se sont produits: là, les ouvriers ont voulu malgré tout pénétrer dans l'usine et forcer la porte. Sous leur poussée, une chaîne qui retenait la grille fermée, a cédé; mais les gendarmes, qui se trouvaient là, avaient répondu énergiquement les manifestants, qui avaient fait entendre, de violentes protestations.

«C'est à ce moment, dit-on, que se produisent, on avait immédiatement téléphoné au poste de police et quelques minutes plus tard, huit gendarmes à cheval étaient envoyés vers les lieux. Mais cependant, les grévistes avaient jugé suffisantes leurs démonstrations et se disposaient à se rendre à la réunion qui devait succéder à la manifestation. C'est alors qu'arrivent les gendarmes à cheval; ceux-ci, pensant que les manifestants se porteraient vers eux pour se livrer à des exactions, prennent leurs dispositions pour les repousser. Ils occupent toute la largeur de la route et refoulent les ouvriers vers l'usine. Ceux-ci, effrayés, fuient devant les chevaux et cherchent à se réfugier dans les maisons voisines, voire même dans la cour de l'usine. A cet instant paraît M. Ramon, le directeur de l'établissement; il se porte devant les gendarmes et leur demande d'arrêter. Puis il se rend auprès des ouvriers; ceux-ci se montrent exaspérés et crient en gesticulant, s'adressant aux gendarmes. M. Ramon leur parle en flamand et parvient à les calmer.

Les gendarmes à cheval se retirent, cependant que les manifestants poussent à leur adresse des cris hostiles.

Par petits groupes, les grévistes se dirigent vers le centre de la ville, pour assister à la réunion.

Un ouvrier fait cette réflexion: «Quelle vie j'ai neuf enfants qui meurent de faim, et voilà six semaines que nous sommes en grève. On nous avait dit que cette grève gé-

rale ne durerait que quatre ou cinq jours; elle dure depuis six longues semaines. Aussi, pourquoi avons-nous cessé le travail... Mais, nous travaillerons demain! L'un des membres de la commission intersyndicale avait dit la même chose, quelques instants auparavant. «Cela est-il possible? Nous avons voulu poser la question à un industriel. Et voici ce qui nous a été répondu:

«Il est impossible que les industriels dont les tarifs sont acceptés, puissent rouvrir leurs établissements avant ceux de leurs collègues, et cela sera aussi longtemps que le conflit n'est pas définitivement réglé dans toutes les usines. Les ouvriers sont bien solidaires; pour quoi donc les patrons n'auraient-ils pas le même droit? La situation, je le sais, est pénible pour les ouvriers; mais que voulez-vous, des engagements nous relient tous, et nous ne pouvons y manquer.

«Mais, faisons-nous observer, n'est-il pas question quand même d'une reprise du travail, mais dans d'autres conditions? Dans le monde ouvrier, un certain bruit circule: Les grévistes de tous les établissements, même là où la situation n'est pas réglée, demanderaient à réintégrer l'atelier; les revendications ne seraient pas pour cela abandonnées, et les tarifs non encore réglés, continueraient à être examinés et étudiés par les prud'hommes et la commission intersyndicale. Les ouvriers auraient toute latitude de quitter à nouveau le travail, si au bout d'un certain temps satisfaction ne leur était accordée.

«Oui, je sais tout cela, nous répond notre interlocuteur et je suis assez favorable à cette solution que je juge la meilleure. Les ouvriers ne réalisent pas un groupement d'initiative et de préférence en toute connaissance, puisqu'ils seraient à même de constater si l'augmentation accordée: s'il en était autrement, il leur serait loisible de se remettre en grève dans le cas où ils n'obtenaient pas satisfaction.

«Et puis, il y a autre chose: M. Ogrigneur prétend que son tarif est aussi élevé que celui de ses collègues, mais les ouvriers ne le comprennent pas — le tarif. Les tissands de M. Ogrigneur verraient bien au bout de leur semaine, en recevant leur salaire, si leur patron dit vrai.

«La solution dont vous parlez, dit en concluant l'industriel, est la meilleure, je le répète. On ne peut que désirer qu'elle soit acceptée.»

Dans la réunion qui a suivi la manifestation et qui a été tenue dans la salle Olivier, rue des Ecoles, il a été décidé que la manifestation se renouvellerait ce matin à neuf heures; de plus, on a pris la résolution d'envoyer au gouvernement une dépêche de protestation contre l'attitude de la 13^ee armée envers les ouvriers, et de publier une circulaire dans laquelle on signifierait une fois de plus la conduite des patrons.

Un incident typique: Dans la matinée de lundi, deux ouvriers, légèrement eméchés du reste, se sont présentés au commissariat de police, déclarant vouloir déposer une plainte contre leur patron, pour entrave à la liberté du travail!

LES INCIDENTS DU CANAL DU NORD

Amiens, 28 février. — En raison des derniers incidents, un escadron du 3^e régiment de dragons, en garnison à Compiègne, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir sur les lieux où sévit la grève du canal du Nord.

D'autre part, les 2^e et 3^e compagnies du 54^e régiment d'infanterie partent à Ypres mardi et jeudi.

Ces dernières troupes ne sont pas envoyées en renfort. Elles vont assurer la relève des détachements qui sont aux grèves depuis un certain temps.

UN DUEL DE PRESSE à Baisieux

Rencontre entre deux journalistes belges, le directeur du «Petit-Bleu», de Bruxelles, et un rédacteur de «l'Étoile Belge»: Deux balles échangées sans résultat.

Lundi matin, à huit heures, à eu lieu, à Baisieux, à la villa Saint-Luc, propriété appartenant à M. Oudart, maître d'armes à Lille et président de l'Académie des Armes du Nord, une rencontre au pistolet, entre M. Renette, directeur du «Petit-Bleu», de Bruxelles, et M. le capitaine Anslar, rédacteur à l'Étoile-Belge.

La rencontre devait avoir lieu dimanche après-midi, mais les duellistes furent victimes d'un accident d'auto sur la route.

M. Oudart dirigeait le duel. Deux balles furent échangées sans résultat. Les adversaires se réconcilièrent sur le terrain. Les témoins étaient: pour M. Renette, MM. Alfred Jaspard, rédacteur au «Petit-Bleu», et Ricardo Hazenar, correspondant du «Herald», de Madrid. Pour M. Anslar: MM. Denys Bodden, secrétaire général de la Chambre de Commerce à Bruxelles, et Fransen, lieutenant de 1^{re} armée belge.

M. le docteur Delauné assistait à la rencontre. A l'issue du combat, des paroles assez vives furent échangées sur certains personnages officiels qui ne sont pas étrangers à cette rencontre. Des incidents pourraient encore se produire d'ici quelques jours.

Le motif de cette rencontre est le suivant: Le directeur de l'«Étoile Belge», M. Madoux, écrivait il y a quelques jours, à propos d'un incident qui n'importe guère, le billet suivant: Monsieur.

«Je n'aurais aucun rapport avec une publication du genre de la vôtre, je vous informe que je me refuse à continuer l'échange intervenu entre mon journal et le «Petit-Bleu».

M. Anslar, directeur de l'«Étoile Belge», a répondu dans son journal par un article dont nous citons ces lignes: Plus un poëte est plat et plus il est chatouillé, prétendent les médecins or il n'est pas dans toute la presse belge, de plus, plus plat que ce qui précède aux destins de l'«Étoile Belge».

M. Madoux a fait de son journal l'organe de la

matérialité l'épigramme. Il reste fidèle à cette tactique aujourd'hui dans la déroute, et notre article sur les deux barons a rempli d'indignation le cœur de son larbin des Variétés.

Le journal qui nous de toutes pièces l'affaire Vander Smissen et qui, vingt ans après, se fait gloire de tout ignorer des années plus tard, se prive qui eurent pour cause les caprices sordides du roi Léopold, le journal libéral, qui est l'organe officiel du gouvernement fédéral, la feuille mondaine et méprisante aux toilettes, vous qu'on considère sa légende et sa bassesse comme de grandes vertus civiques.

Il y a eu, à la suite de cette altercation de plume, un échange de témoins, la rencontre a été décidée.

L'hiver finit, le printemps vient; le Congo dégage, Sur les pas de la femme, un odorant sillage.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, 1^{er} Mars: Soleil: lever: 6 h. 46; coucher: 5 h. 40. Lune: pleine du 24 février; dernière quartier. Aujourd'hui: St Aubert; demain: St Simplicien.

La X^e Fête Annuelle du Tir Français de Roubaix le 27 juin 1910 L'inauguration au Stand. La fête des pompiers

Deux journées particulièrement intéressantes donneront à la population roubaissienne, toujours éprise d'événements inédits, un avant-goût des solennités que nous réserve la fertile période de la X^e Fête annuelle du Tir Français.

Ce sera d'abord l'inauguration solennelle du stand, le dimanche 20 mars prochain. L'ouverture officielle sera soulignée par un important concours ouvert à tous, absolument gratuit et que viendra rehausser un banquet populaire très indiqué en la circonstance.

Inutile d'ajouter que ce jour-là, non seulement le stand sera très largement ouvert au public, mais encore un paquet de huit cartouches Lebel sera offert gratuitement à tout venant désireux de refaire connaissance avec notre arme nationale; un classement sera opéré sur l'ensemble de tous les tirs exécutés et de nombreux prix de valeur, avec diplôme, seront attribués aux meilleurs résultats obtenus. Ajoutons un détail de nature à accroître considérablement la participation escomptée: Tous ces prix seront donnés à «la belle balles»; c'est-à-dire qu'un seul coup heureux, une balle unique bien placée, assurera à son envover la possibilité de se classer avantageusement.

Un peu plus tard, le dimanche 5 juin, soit trois jours avant la première séance du Concours National, aura lieu, également au stand, une seconde fête qui promet aussi d'être réussie en tous points, pour cette excellente raison, qu'elle sera donnée en l'honneur de l'un des groupements les plus populaires autant qu'émouvants de France: celui de nos vaillants sapeurs-pompiers.

À cette dernière date, un important concours de tir sera offert gracieusement aux compagnies de Sapeurs-Pompiers de la région du Nord; celles-ci, dès l'arrivée, se rendront en bon ordre de la gare au stand. Après le tir, banquet à midi, puis réjouissances diverses offertes à nos hôtes.

Nous recevons la communication suivante: Les concours de Tir va amener à Roubaix, de tous les points de la France, et même de toutes les contrées d'Europe un nombre considérable (environ 30 000) de tireurs dont certains seront accompagnés de leur femme et de leurs enfants.

Il est entendu que ces tireurs ne resteront pas à Roubaix pendant tout le temps du concours qui durera du 27 au 31 juin. On peut néanmoins affirmer qu'il y aura, pendant toute cette période, une moyenne de 1 000 tireurs dont il faudra, chaque jour, assurer la nourriture et le logement.

«Trouver à Roubaix, disponibles, mille chambres à coucher confortables, n'est pas chose aisée. C'est pourquoi le Comité d'organisation fait appel à tous les Roubaissiens, hôteliers et particuliers, pour lui signaler les chambres dont ils pourraient disposer, du 27 au 31 juin. Les personnes qui désirent louer ces chambres, qu'elles soient étrangères, qui viendront à Roubaix à l'occasion du concours, qu'elles ne mettent pas ceux-ci dans l'obligation d'aller à Lille chercher ce qu'ils ne trouveront pas à Roubaix.

Il dépend d'eux seuls de ne pas laisser aux Lilleois le bénéfice qui peut être légitimement retiré de ces passages, à Roubaix, par les visiteurs étrangers qui ne sont pas tout à fait confortablement installés profitent de cette circonstance pour compléter leur utilisation d'une manière plus profitable, mais au contraire une opération fructueuse.

Nous les pas, en effet, en perspective, non seulement les concours de tir de 1910, mais encore et surtout, l'Exposition de Roubaix-Tourcoing, qui sera beaucoup plus longue et qui, elle aussi, amènera, à Roubaix, un nombre considérable de visiteurs, dont il faudra également loger et nourrir une grande foule.

La Commission des logements fait donc un appel pressant aux Roubaissiens hôteliers et particuliers, pour lui signaler les chambres qu'ils pourront mettre à sa disposition, du 27 au 31 juin prochain. Elle les prie instamment de vouloir bien adresser leurs offres à l'adresse suivante: M. le Président de la Commission des logements civils et militaires du Concours de Tir, à la Mairie de Roubaix.

Le X^e anniversaire de l'entrée à la Mairie des Conseillers Républicains anticollectivistes

Nous avons dit que la Fédération républicaine anticollectiviste allait organiser un punch pour fêter le dixième anniversaire de l'entrée à la mairie des conseillers municipaux républicains anticollectivistes.

Cette réunion aura lieu, samedi soir, 5 mars, à huit heures et demie, au Café Paillard, rue Pauvre, sous la présidence de M. Eugène Motte, maire de Roubaix depuis 1902.

LA XXX^e EXPOSITION de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing

Le Figaro, en première page, publie cet entrefilet sur l'Exposition organisée par la «Société Artistique de Roubaix-Tourcoing», à l'École Nationale des Arts Industriels: «Si l'industrie tient le premier rang à Roubaix, cela n'empêche pas les beaux-arts d'y prospérer, sous l'impulsion intelligente de M. Victor Champeur, directeur de l'École des arts décoratifs de cette ville.

Avec le concours de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, M. Champeur vient d'organiser, dans le palais de l'École des arts industriels, une exposition oisive en son honneur en province. Cette exposition est divisée en trois sections: la première, consacrée aux œuvres de la femme; quatre-vingt tableaux de ses artistes les plus célèbres, depuis Boucher, jusqu'à Weerts, Dinet, Raffaelli, Benoit, Verhaeghe, etc. La deuxième comprend trois cents esquisses, aquarelles et gouaches en couleur par les maîtres du genre. Enfin, la troisième est réservée à la sculpture et à l'art décoratif, sous la présidence de M. de Lamoignon, directeur et directeur de l'École de l'École des arts industriels, de Roubaix et de Lille.

Les Roubaissiens ont des amateurs éclairés, et ils étudient longuement et se réservent pour le dimanche soir.

Sans doute vont-ils tout garder de leur art.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Elections Législatives

1^{re} circonscription de Dunkerque. Le congrès radical a désigné, un candidat. Son choix s'est porté sur le F. Defosse.

Jusqu'ici quatre candidatures sont officiellement annoncées: MM. Alfred Dumont, libéral; Léon Lesage, socialiste unifié; Valentin, radical-socialiste; et M. Defosse, radical.

1^{re} circonscription de Cambrai. Un congrès des républicains radicaux de la 1^{re} circonscription de Cambrai s'est tenu dans la salle des cérémonies de l'Hôtel-de-Ville, pour le choix d'un candidat aux élections législatives.

M. Leroy, député sortant, a été désigné comme candidat.

Paris. On annonce la candidature, dans le 10^e arrondissement, du comique Dranem dont le véritable nom est Ménard. Il se présente contre M. Laroche.

Le retraité de M. Lasies, député du Gers. — Il explique les motifs de sa détermination.

On sait que M. Lasies, député du Gers, ne se représentera pas aux prochaines élections. Dans une lettre qu'il adresse au président de son comité, M. Vidon, avocat à Condom, l'honorable député explique ainsi sa détermination:

«Je ne me sens plus la force d'aviver les espérances de nos braves paysans d'Armagnac, qui lisent contre toutes les tyrannies des administrateurs locaux, dans l'attente des lendemains réparateurs auxquels ils croient, et que d'autre part, plus heureux qu'ils seraient, de leur espérer.»

M. Lasies termine ainsi sa lettre: «Sans doute, aux uns et aux autres de moi-même un seul mot de leur programme, de répondre à une seule de leurs espérances, je voudrais que les hommes de bonne volonté s'entendent, se rapprochent, s'unissent pour rendre avant tout à l'indigent universel ces choses essentielles à sa carrière féconde et glorieuse: la «probité» et la «sincérité».

«Ce n'est, essayer de le réaliser, sans exiger autre chose pour nous que le droit de cité dans la cité commune, le droit pour tout homme sincère, de s'agréger devant le Dieu auquel il croit; pour le père de famille, le droit que l'équité ne saurait priver, de conserver sous sa tutelle la garde de son âme, de se soustraire qu'il aime plus que tout et mieux que personne.

«Le jour où ils consentiront à cette union, nos adversaires mêmes verront comment, en face de ces miracles de résurrection si fréquents dans l'histoire, le peuple aura vite fait de nous donner une noble, fière et libre France s'il se décide enfin à donner au peuple une noble, fière et libre république.

«A ceux qui succéderont à ma génération reviendra la joie patriotique de voir germer le grain que nous aurons semé.»

Aisne. — M. Chéneboit, juge d'instruction au tribunal de la Seine, ancien maire de Soissons, se présente comme candidat républicain dans l'arrondissement de Soissons, blicain dont le député sortant est M. Magniaval, radical-socialiste.

Se présentent également M. Hennequin, ancien sous-préfet de l'arrondissement, et M. Chabaux, ancien postier, socialiste-unifié.

Basses-Alpes. — M. René Waldeck-Rousseau se présente dans l'arrondissement de Forcalquier avec le programme du parti radical-socialiste. Il a été choisi comme candidat unique par le comité radical-socialiste de Manosque.

Nord. — Dans la 2^e circonscription de

Loterie d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragements aux Arts

TIRAGE DU 28 FÉVRIER 1910

Paris, 28 février. — Ce matin, à neuf heures, a eu lieu le troisième tirage de la Loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance et d'encouragement aux Arts. Il a été extrait de la roue 30.100 numéros donnant droit aux lots ci-après:

1 lot de 500.000 fr.	49	4.440
1 lot de 100.000 fr.	85	5.323
4 lots de 50.000 fr.	63	7.504
100 lots de 1.000 fr.	49	8.311
30.000 lots de 35 fr.	10	9.535
	33	13.274
	83	17.809
	16	18.458